

**Date :29.09.11**

**Objet : AFMONT- Assemblée Générale TOULOUSE**

### **1- QUORUM :**

Avec la présence de 42 adhérents présents ou représentés, le quorum est atteint.

Le nombre d'adhérents à ce jour est de 67 avec sur l'année :

8 nouveaux : Géotechnique et travaux de sécurisation, Green Events Organisation , CCI de Grenoble / Club euro alpin, Geolithe, Mountain Concept, E2s Company, Bikesolutions et DEM Sarl.

On note également l'arrivée sur 2012 de la société Rondino.

3 sortants Sun Conseil, Green Events Organisation et Alpexpo.

15 adhérents n'ont toujours pas payé la cotisation 2011 et devront se mettre à jour dans un délai de un mois.

### **2- BILAN FINANCIER :**

Présenté par Christian Excoffon. Voir en pièce jointe.

Nous prévoyons de refaire le panneau de signalisation AFMONT pour le SAM ; 1000€ sont donc rajoutés au budget dans ce but.

*Résolution 1: Le bureau propose de maintenir la cotisation à 150 € pour 2012.*

*Celle-ci est adoptée à l'unanimité.*

*Résolution 2 : Le bilan financier est mis au vote et est adopté à l'unanimité.*

### **3- BILAN MORAL :**

Depuis Vichy, le bureau s'est réuni 6 fois avec en général une dizaine de personnes présentes.

L'ensemble des différentes actions sont présentées ci-après.

#### **3.1 : SAM :**

Le SAM aura lieu du 25 au 27 avril 2012

Il n'est pas programmé à ce jour de réunion du comité de pilotage, ce que nous déplorons.

Les plans des stands ne sont pas connus actuellement ce qui est inhabituel.

Projet de mettre un pays à l'honneur : la Corée était pressenti dans le cadre de sa candidature aux JO.

Une négociation vient d'aboutir pour perpétuer le stand CCI Savoie.

Finalement le stand commun de la CCI sera bien présent à l'édition 2012 mais les exposants régleront la facture directement à Alpexpo.

L'Afmont a demandé des précisions sur l'ouverture à d'autre « public/cible » en simultanée avec le SAM.

L'assemblée souhaite que l'AFMONT relance également nos demandes concernant la communication et les modalités d'inscription du public y compris la dématérialisation.

Didier Bic signale que le SAM a envisagé de mettre en place des rendez vous d'affaire ; ceux-ci n'ont pas connu un grand succès à Alpiro ce qui rend sceptiques certains membres de l'assemblée. Ceci est néanmoins un service offert que l'on peut ou non activer.

#### **3.2 : France MONTAGNE:**

La cotisation annuelle 2012 a été présentée et se monte à 3150 €.

Nous proposons de maintenir ce poste de dépense.

Présentation de la nouvelle campagne sur la Montagne.

L'AFMONT a demandé oralement, par l'intermédiaire de Didier Bic à Jacques Guillot, à ce que France Montagne coordonne un processus cadré en matière de communication en cas de manque de neige.

(Cf : l'article des Echos)

#### **3.3 : JO Annecy 2018 :**

A la demande de DSF, l'AFMONT a été sollicitée pour soutenir officiellement la candidature d'Annecy 2018 ce que nous avons fait via une cotisation de 1000 €.

#### **3.4 : AG ADSP- DSF :**

Plusieurs rencontres et échanges entre l'AFMONT , l'ADSP et DSF ont permis d'aboutir à ce que les

deux AG aient lieu au même endroit et l'une après l'autre. Il est important que chacun reste mobilisé pour que cela soit une réussite et puisse être reproduit les prochaines années.

L'AFMONT remercie l'ADSP et DSF pour leur écoute et pour le soutien montré dans ce projet.

Un barème de cotisation pour l'ADSP a été proposé aux adhérents. L'ADSP a donné son accord verbal sur ce principe et il devrait donc être officialisé dans les prochains jours.

### **3.5 : SALON Alpiro :**

Bernard VOLK, organisateur est présent.

#### **Appréciation globalement positive.**

Le succès repose sur le faible budget, le rapport qualité /prix et sur le concept de « Biennale » qui regroupe les Assises et le salon Alpiro.

#### **Points d'améliorations demandés :**

Meilleure exploitation et affichage des RDV sur internet. A proposer puis le mettre en place (valable également pour le SAM).

Meilleure promotion du salon.

Mise en valeur du concours d'architecture ou autre concours

Le lieu des conférences exposants sera à mettre plus en valeur et sera à placer au milieu de la partie montagne.

Faire un salon pendant les vacances scolaires de la zone pose problème.

Durée à choisir entre 2 jours (Mercredi-jeudi ou jeudi -vendredi), ou 3 jours. En tout état de cause il faut se caler sur les jours des assises.

Les dates retenues pour 2013 : du 24/4 au 26/04

### **3.6 : Bilan actions Cluster CIM**

Nathalie Saint Marcel nous présente synthétiquement le bilan de l'année écoulée et les prochaines actions à venir.

Dossier sur l'appel d'offre pour la labellisation de la Grappe d'entreprise.

Projet de passage en association du Cluster en novembre 2011 pour permettre d'élargir les possibilités de financement et de structurer une gouvernance d'entreprises.

Rapprochement en cours avec FNI.

Présentation Pdf jointe.

### **3.7 : Commission été**

La commission été animée par Eric Bouchet s'est réunie plusieurs fois. Eric présente l'avancée des travaux :

« Depuis avril 2009, les aménageurs d'espaces VTT (entreprises de construction et maîtres d'œuvre) sont <http://www.cluster-cim.fr/Actualites.416.0.html> confrontés à une norme expérimentale intitulée "Pistes de descente VTT - aménagement" qui les met en porte à faux sur de nombreux points.

Si historiquement, la rédaction de cette norme a notamment associé la Fédération Française de Cyclisme, le Ministère Jeunesse et sport, l'Association des maires de stations de montagne, l'Ecole Nationale de Ski Alpinisme, et anciennement le SNTF, elle est surtout portée et défendue par les Moniteurs du Cyclisme Français (MCF).

Elle rassemble de ce fait des éléments normatifs et des conseils en aménagements qui sont inapplicables.

Face à cette situation, les aménageurs VTT se sont rassemblés et ont travaillé à une proposition de modification de la norme.

Un certain nombre d'entre eux ont adhéré à l'Afmont pour constituer une commission "activités estivales" et c'est donc en tant qu'AFMONT que nous avons été conviés le 7 septembre 2011 à une réunion à l'Afnor rassemblant les services de l'Etat, la FFC, l'ANMSM, DSF, l'ENSAM, les Moniteurs du Cyclisme Français, Mountain Bikers Foundation, et donc l'Afmont que nous représentions.

Pour l'instant, la situation reste bloquée, principalement du fait des MCF qui restent figés sur certains éléments malgré l'opposition des autres participants.

Nous avons demandé et obtenu un délai supplémentaire jusqu'en janvier.

D'ici là nous allons travailler à l'élaboration d'un texte de synthèse en concertation avec les autres membres qui sera proposé à la Commission Afnor.

Soit nous arrivons à un accord et nous proposerons l'élaboration d'une norme NF, soit l'accord est impossible et nous demanderons l'abandon complet de la normalisation.

Il est à noter ici tout l'intérêt pour les aménageurs d'être rassemblés au sein de l'Afmont. Concurrents en affaire, l'Afmont a donné un cadre formel, dissocié de chacune des structures, permettant un vrai travail en commun.

L'Afmont a, il me semble, toute légitimité à s'impliquer dans ce domaine, en défendant ses adhérent face à des démarches contraires à leur intérêts, d'autant que les normes AFNOR sont normalement et justement le fait d'entreprises souhaitant avoir un cadre réglementaire commun.

A l'avenir et au-delà de cette action sur les espaces VTT, je souhaite que cette commission "activités estivales" se développe et trouve sa place au sein de l'Afmont en rassemblant d'autres structures bien au-delà du VTT. »

*Résolution 3 : Le bilan moral est mis au vote et est adopté à l'unanimité.*

#### **4 - Site Internet [www.AFMONT.fr](http://www.AFMONT.fr)**

Faire faire un devis pour la mise en ligne d'un espace collaboratif faisant office de portail des fournisseurs et du savoir-faire français.

##### **Partie Publique :**

- Liste des adhérents avec une fiche thématique par adhérent
- Statuts de l'association
- Bulletin d'adhésion

##### **Partie adhérent :**

- Compte rendu des bureaux et AG
- Compte rendu des commissions
- Forum

Il est décidé de créer une commission pour avancer : Michel Drapier, Maurice Zinniger, Max Rougeaud, Eric Bouchet.

#### **5 - Relance paiement cotisation.**

Au prochain bureau le 10 novembre chez Petzl, chaque membre du bureau se verra affecter 5 adhérents dont il devra s'assurer du bon recouvrement des cotisations.

#### **6 – Adhésions présentant un conflit d'intérêt**

Compte tenu de l'objet même de l'AFMONT, dont l'une des missions importantes est de coordonner l'action de ses adhérents envers les foires et salons, le bureau propose de modifier les statuts afin d'exclure les organisateurs de salons des membres de l'AFMONT.

Nouvelle rédaction de l'article 5 proposée:

##### **Nouvel Article 5 : Les membres**

Peuvent être membres adhérents de l'association toutes personnes morales (sociétés de droit français ou Association loi 1901) implantée sur le territoire français dont l'activité économique s'exerce directement ou indirectement au service de la montagne. Ces entreprises doivent être obligatoirement fournisseurs de matériels de produits ou de services destinés aux : collectivités territoriales, opérateurs de domaines skiables, offices de tourisme, écoles de ski, commerces et autres exerçant en montagne. Ils doivent être à jour de leur cotisation.

**Afin d'éviter des conflits d'intérêts, les organisateurs de foires et salons de toutes natures ne peuvent prétendre à devenir membres.**

*Résolution 4: Cette rédaction est mise au vote et adoptée à l'unanimité.*

#### **7 - Election du nouveau bureau:**

Rappel : le bureau est composé de quinze membres renouvelables par tiers chaque année.

Après les tirages au sort des deux premières années depuis la création, le cycle de renouvellement se stabilise :

Les 5 postes à renouveler sont donc :

Allianz, représenté par Vincent Colombe

Media Montagne, représenté par Pierre Métayer

Kässbohrer, représenté par Didier Bic  
CERA, représenté par Laurent Micol  
Apave, représenté par Eric Martinez

#### Candidats

Kässbohrer, représenté par Didier Bic  
Apave, représenté par Eric Martinez  
AlterEspace représenté par Eric Bouchet  
DEM représenté par Pierre Metayer  
GMM représenté par Gilles Kraan

#### Suite au vote à main levée, sont donc élus :

Kässbohrer, représenté par Didier Bic  
Apave, représenté par Eric Martinez  
AlterEspace représenté par Eric Bouchet  
DEM représenté par Pierre Metayer  
GMM représenté par Gilles Kraan

#### **8 – Questions diverses :**

Taxes sur les services (prestations réalisées) en Andorre : 10% prélevé à la source normalement remboursables par l'Etat français grâce à une convention franco-Andorrane ....qui n'existe pas pour le moment ! Ceci impose aux Ets de facturer 10% de plus. Attention aux contrôle au passage à la douane ; les autorités andorranes pourraient demander la facturation des prestations et demander à ce que les contrats « tout compris » (prestations incluses dans le prix des fournitures) soient décomposés. Risque de blocage en douane. Denis Ribot fait remarquer qu'il ya peu de chance d'aboutir à un accord entre la France et l'Andorre. Maurice Zinniger coordonne l'avancée du dossier ; merci de lui faire passer toutes les info que vous pourriez vous procurer.

Eric Bouchet propose de changer le logo AFMONT ; cette proposition ne rencontre pas un succès immédiat notamment du fait que celui-ci est récent. Cette question sera débattue en réunion de bureau et un coup de cœur étant toujours possible, Eric est invité à faire des propositions s'il le souhaite.

#### **9 – Intervention de Pierre Lestas, Président de DSF**

Problématique et enjeux des Délégation de Service Public (DSP).

Ok pour qu'elle s'applique à l'eau et à l'assainissement. Le marché de l'exploitation des RM n'est pas comparable à ces activités là (notamment en raison de la clientèle non captive et de la concurrence entre stations).

Problème surgi aux Carroz d'Arache ; question posée au Président de la République en janvier 2011. Réunion du 28 juin où a été exposé que les biens devaient être rendus qu'ils soient amortis ou pas. (concerne 80% du CA).

Action auprès des parlementaires en cours pour le dépôt d'un projet de loi. Nouvelle réunion prévue en octobre.

=> Conséquence sur les investissements car provision nécessaire.

Pierre Lestas demande à chacun des membres de l'AFMONT de se sentir concerné et de relayer ce message auprès des élus cotoyés.

Didier Bic en profite pour remercier pierre Lestas de l'accueil fait par DSF à L'AFMONT pour l'organisation de cette AG.

#### **10 – Prochain bureau le 10 novembre à 11h chez Petzl.**

Le Président  
Michel Drapier

Le Vice -Président  
Didier Bic